

<b>Intitulé de l'UE</b>	<b>Technique d'expression et écriture professionnelle</b>
<b>Section(s)</b>	- (2 ECTS) Bachelier Educateur Spécialisé en accompagnement psycho-éducatif - Cycle 1 Bloc 3

<b>Responsable(s)</b>	<b>Heures</b>	<b>Période</b>
Maxence DELSAUT	26	Quad 2

<b>Activités d'apprentissage</b>	<b>Heures</b>	<b>Enseignant(s)</b>
Technique d'expression et écriture professionnelle	26h	Maxence DELSAUT Elise FRANCOIS Barbara SCLAVON

<b>Prérequis</b>	<b>Corequis</b>

<b>Répartition des heures</b>
Technique d'expression et écriture professionnelle : 10h de théorie, 16h de travaux

<b>Langue d'enseignement</b>
Technique d'expression et écriture professionnelle : Français

<b>Connaissances et compétences préalables</b>
Ce cours nécessite un réinvestissement des contenus des cours des blocs 1 et 2 : MLE/EDP ; MLE/EP; TEOE I, TEOE II et TEOE III.

<b>Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES</b>
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes

<b>Objectifs de développement durable</b>
Aucun

<b>Acquis d'apprentissage spécifiques</b>
- Mobiliser adéquatement la communication professionnelle tant orale qu'écrite.
- Maîtriser des activités éducatives fondées sur la parole, l'écriture ou la lecture ainsi que leur fondement théorique et méthodologique eu égard aux thématiques des ateliers d'écriture et de la narration de soi.

### Contenu de l'AA Technique d'expression et écriture professionnelle

- Perfectionnement de l'apprentissage de tâches d'écriture relatives au secteur professionnel (et/ou stage).
- Lecture, analyse et production de discours oraux ou écrits en relation avec des thématiques professionnelles et la narration de soi
- Exposé, écoute et reformulation, débat, entretien, ateliers d'écriture

### Méthodes d'enseignement

**Technique d'expression et écriture professionnelle** : cours magistral, travaux de groupes, approche par projets, approche interactive, approche par situation problème, approche inductive, approche déductive, approche avec TIC, activités pédagogiques extérieures, utilisation de logiciels, Activités synchrones et/ou asynchrones en distanciel

### Supports

**Technique d'expression et écriture professionnelle** : copies des présentations, syllabus, notes de cours, notes d'exercices, activités sur eCampus, Activités sur Teams et/ou sur l'e-campus

### Ressources bibliographiques de l'AA Technique d'expression et écriture professionnelle

Cf. références communiquées par l'enseignant

### Évaluations et pondérations

<b>Évaluation</b>	Note d'UE = note de l'AA
<b>Langue(s) d'évaluation</b>	Technique d'expression et écriture professionnelle : Français

#### Méthode d'évaluation de l'AA Technique d'expression et écriture professionnelle :

Lors de la première session, l'évaluation continue comptera pour 30% de la note finale et l'examen écrit vaudra pour 70% de cette note. Lors de la session de rattrapage, l'examen écrit vaut pour 100% de la note finale.

Les étudiants en article 132 devront rencontrer le titulaire afin de contractualiser avec lui la matière pour la première session et pour la session de rattrapage (en aout).

Année académique : **2024 - 2025**